



Assemblée Générale

PROCÈS VERBAL du samedi 21 octobre 2023

Rectificatif

Le 21 octobre 2023, à 9h00, s'est tenue l'Assemblée Générale du District 77 de Football, Salle de l'Entre-Deux-Parcs à Lésigny.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par tous les membres présents. Celle-ci est annexée au présent procès-verbal.

Ouverture de l'AG par le Président

Bonjour à toutes et à tous,

Merci d'avoir répondu présent à notre invitation. Nous sommes donc réunis ce matin pour l'Assemblée Générale Ordinaire du District Seine et Marne de Football. Une nouvelle fois, je remercie très sincèrement - Michel PAPIN – Maire de LESIGNY, pour la mise à disposition de cette salle de l'Entre Deux Parcs, qui nous permet d'accueillir les clubs Seine et Marnais dans d'excellentes conditions.

Allocution de Michel PAPIN - Maire de Lésigny

Bonjour à tous,

Je tenais à vous informer que, malheureusement, je ne pourrai pas rester avec vous, comme je le fais habituellement, toute la durée de votre AG. Un impératif m'impose de partir très rapidement et j'en suis désolé. Vous nous remerciez pour le prêt de cette salle, mais sachez que je vous remercie également de choisir notre ville et que c'est un honneur pour nous de vous accueillir. Vous savez, quand on s'appelle PAPIN, on est très attaché au monde du football et c'est une joie, d'avoir pu livrer, avec un peu de retard un magnifique terrain synthétique à notre club. C'est important pour nous, municipalité, d'avoir un vrai partenariat avec vous, utilisateurs, pour faire les bons choix. C'est un vrai travail d'équipe !

Bonne matinée et très belle Assemblée à tous.

Philippe COLLOT remercie également tous les invités qui ont pris un peu de leur temps pour être présent ce matin :

Jamel SANDJAK - Président de la Ligue de Paris IDF de Football.

Lilian BEAULIEU - Pôle Sport au Conseil départemental de Seine et Marne.

Jacky DECANTE - Sûreté Départementale de Seine et Marne.

Fadela DJEMA et Thibault JACQUELIN - Crédit Agricole Brie Picardie.

Benoit GROBOCOPATEL d'EKINSPOORT.

Il remercie également Jean-Claude LOUP - ancien Dirigeant du Football Seine et Marnais - d'être, une nouvelle fois, venu assister aux travaux de l'AG ce matin.

QUORUM

Philippe COLLOT confirme que le Quorum étant d'ores et déjà atteint, l'Assemblée Générale peut donc valablement se tenir.

Il précise que la Commission de Surveillance des Opérations Électorales donnera le décompte précis du nombre de clubs présents, ainsi que du nombre de voix correspondant, juste avant le 1^{er} vote.

Il déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire du District de Seine et Marne de Football.

- Nombre de Clubs présents ou représentés : 61/153156 soit **39,86** 39%
- Nombre de voix correspondant : 1162/2305 soit 50,41%

Il passe ensuite la parole à la Secrétaire Générale pour la présentation de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales.

Présentation de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales

Membres présents :

- Mme Colette MARQUES
- M. Dominique DA ROCHA
- M. Julio MARQUES
- M. Dominique CHATELLIER
- Mme Pascale GODEFROY

Cette année ayant vu encore, malheureusement, la disparition d'êtres chers, Philippe COLLOT invite l'assemblée à observer un moment de recueillement en leur mémoire.

Puis, il demande à la Secrétaire Générale de bien vouloir rappeler l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale.

Accueil et vérification des pouvoirs

Vérification du Quorum

Présentation de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire Élective par le Président du District

Présentation de l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 22 octobre 2022

Allocution du Président du District

Allocution des Personnalités présentes

Rapport Moral de la saison 2022/2023

Election du Trésorier Général

Rapport Financier de la saison 2022/2023

Intervention du Cabinet Comptable BIZOUARD

Budget Prévisionnel 2023/2024

Présentation des modifications statutaires résultant des dispositions votées lors des Assemblées Générales FFF du 07 janvier 2023 et 10 juin 2023
Questions écrites des clubs

Clôture de l'Assemblée Générale

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 22/10/2022

Celui-ci a été publié sur le site le 24/03/2023.

VOTE N°1 Pour : 1085 voix soit 97,84%

Contre : 24 soit 2,16%

Allocution du Président

*Monsieur le Président de la Ligue Paris IDF de Football,
Mon cher Jamel,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Clubs,
Mesdames et Messieurs,*

Je tiens, tout d'abord, à vous remercier une nouvelle fois de votre présence à cette Assemblée Générale du District de Seine et Marne de Football.

Il est vrai que je le rappelle systématiquement mais ce n'est pas grave, je vais le faire encore une fois, votre présence est essentielle à mes yeux car les points importants de la vie du District y sont abordés et il est primordial que vous en soyez informés !

Avant de revenir sur quelques faits marquants qui ont jalonné la saison 2022/2023, je remercie, une fois encore, nos invités qui nous font l'amitié d'être présent ce matin, malgré, j'imagine, des activités qui pourraient les conduire ailleurs.

C'est une forme de reconnaissance, de respect, d'incitation pour nous à persévérer dans notre investissement quotidien, que j'apprécie tout particulièrement.

En premier lieu, j'aimerais féliciter toutes les championnes et tous les champions 2022/2023, les vainqueurs des différentes Coupes Départementales et plus globalement toutes celles et ceux qui auront atteint les objectifs qu'ils s'étaient fixés.

Avoir de l'ambition est à mes yeux parfaitement louable, dès lors, bien entendu, qu'elle s'accompagne de fair-play et de respect.

Nous avons eu l'occasion de les mettre à l'honneur le 05/09 dernier lors de la réunion de rentrée à Tournan, j'adresse une nouvelle fois mes sincères félicitations aux jeunes joueurs de SENART-MOISSY pour leur victoire au Festival National U13 au mois de juin dernier. La performance est d'autant plus belle, qu'il s'agit de la 3^{ème} victoire au plan national en 5 ans.

Merci à tous également pour le travail réalisé au sein de vos clubs tout au long de la saison, travail qui aura permis aux plus jeunes, et au moins jeunes, de pouvoir pratiquer leur sport favori, de s'épanouir, de progresser et surtout, du moins je l'espère, de se faire plaisir !

J'aimerais donc revenir sur plusieurs points significatifs qui ont, à mon avis, encore marqué cette saison écoulée.

Le 1^{er} porte à nouveau sur notre effectif des licenciés = pour la 2^{ème} saison consécutive, le District a battu son record avec un chiffre qui a dépassé les 45 000. Cette augmentation a été marquée majoritairement

chez les plus jeunes. D'ailleurs, mais vous l'avez constaté, la tendance 2023/2024 est, pour l'instant, sur la même dynamique, les prochaines semaines devant nous fournir plus de précisions sur l'accostage prévisible de fin de saison. C'est, bien entendu, une très bonne nouvelle car cela démontre la bonne santé du football en général et du football départemental en particulier. Néanmoins, et je pense que vous n'allez me démentir, nous savons désormais que cela engendre aussi des difficultés d'encadrement et d'installations qui contraignent même certains à bloquer les effectifs. Pour en avoir discuté avec d'autres collègues « Président de District », ce phénomène est d'ailleurs marqué dans beaucoup de clubs sur tout le territoire national. Face à cette situation, nous allons certainement devoir mener une réflexion sur la meilleure façon de gérer cette évolution de sorte à ce qu'elle ne devienne pas un handicap en dégradant la qualité du travail réalisé, voire en provoquant une perte d'effectif.

Il nous faudra certainement porter, encore plus, le message auprès des politiques, des collectivités sur la nécessité de prioriser et d'accompagner le développement des infrastructures sportives existantes.

Le 2^{ème} point que je souhaitais aborder concerne l'accompagnement que nous avons réalisé à votre intention. Dans la continuité du Fond d'Aide au Football Seine et Marnais que nous avons mis en place après la période COVID, nos résultats financiers nous ont permis de pérenniser un accompagnement sur plusieurs niveaux :

- Dotation de tablettes pour la FMI
- Gratuité de module de formation PSC1 pour les dirigeants
- Financement de dotation en équipements lors de l'organisation de vos tournois en extérieur et en intérieur
- Dotation spécifique de ballons aux clubs FUTSAL

Également, conscient que ce dispositif aide à votre développement et votre structuration, nous portons financièrement depuis maintenant 7 ans un agrément collectif qui permet de mettre à votre disposition 110 possibilités de recrutement de Service Civique. Ce quota est atteint tous les ans, ce qui me laisse penser que ce dispositif répond pleinement à votre attente, nous allons donc continuer à vous le proposer. Comme nous vous en avons informé lors de la réunion de rentrée du 05/09 dernier, nous allons poursuivre et enrichir cet accompagnement pour la saison 2023/2024, en vous permettant, notamment, d'acquérir en plus des mini-buts avec une réduction de 80% et de doter en équipements les clubs qui signeront des conventions avec des structures scolaires, visant à promouvoir le football masculins et féminins.

Le 3^{ème} point que je souhaite évoquer relève de la politique que nous menons dans l'organisation de nos compétitions. Je profite de l'occasion de cette AG pour vous rappeler que le fil conducteur que nous nous fixons est de pouvoir favoriser au maximum la pratique du foot sur notre territoire. C'est pourquoi, nous prenons en compte jusqu'au dernier moment les demandes d'engagement, de rétrogradations éventuelles et/ou de retraits qui nous parviennent. Oui, oui, il y en a !

Cela présente l'avantage de ne pas laisser d'équipes au bord de la route ou bien d'éviter des forfaits. En revanche, cela peut entraîner une parution tardive des calendriers, une diffusion au dernier moment de la composition des groupes avec, le cas échéant, beaucoup de modifications de dernière minute à effectuer. Alors, pour faire écho à certaines remarques entendues ou vues sur les réseaux sociaux, cela peut laisser supposer qu'il y a des dysfonctionnements administratifs et/ou une mauvaise organisation, ce qui n'est, bien entendu, pas le cas, même si personne n'est infaillible.

Je vous proposerai, d'ailleurs, d'échanger plus en détails sur ce sujet lors de la prochaine réunion du Conseil des Présidents de Club qui se tiendra au mois de décembre et pour laquelle vous recevrez prochainement une invitation.

Le 4^{ème} point touche « encore et toujours » aux violences et aux incivilités. Vous l'avez, je pense, également constaté, les commissions disciplinaires sont de plus en plus confrontées à des dossiers liés à des problèmes environnementaux qui se répercutent sur les matches. Pour en avoir discuté avec certains d'entre vous au cours de la saison, il apparaît régulièrement que chacun a sa vision de la meilleure façon de traiter ce type de dossiers, sachant que ces visions sont parfois diamétralement opposées, et qu'au final, à défaut d'éléments clairs et incontestables, ce sont les textes réglementaires, bons ou pas bons, qui orientent les décisions. Cela traduit bien la complexité de traitement de ce type

de dossiers et la difficulté grandissante du travail à réaliser par les commissions disciplinaires concernées.

Nos finales départementales n'ont malheureusement pas échappé à ce phénomène. Le District a d'ailleurs clairement affiché son refus de voir se développer la violence sur les stades en prenant la décision de poursuivre devant les tribunaux ceux qui ont porté atteinte à l'image du football départemental, aux clubs, aux licenciés, aux arbitres et aux délégués.

Je me permettrai de terminer mon propos sur ce point en vous donnant quelques chiffres sur l'évolution des dossiers 2022/2023 par rapport à 2021/2022, dans le domaine disciplinaire et de la prévention. Concernant la Discipline de 1^{ère} instance, une augmentation de +11,5% des sanctions disciplinaires globales a été notée. Également, nous avons constaté une évolution de +38% des dossiers avec une sanction > à 6 mois.

Dans le domaine de la prévention, les dossiers traités par la CDPME ont été globalement stables entre les 2 dernières saisons écoulées. Les catégories SEN - U18 et U16 étant celles les plus impactées, qui ont nécessité de prendre d'importantes mesures de prévention. Les travaux menés avec les autorités nous permettent d'anticiper au maximum nos organisations, lorsque des incidents qui n'ont rien à voir avec le football se répercutent sur notre activité. Face à ces évolutions, notre seul objectif à tous doit être de rester collectivement mobilisé, d'agir de façon responsable afin de pouvoir limiter, voire endiguer ce phénomène.

Enfin, le dernier point important que je ne pouvais pas ne pas aborder concerne notre projet de vente des bâtiments de Melun. Je vous avais précisé la saison passée que nous étions proches de la signature de l'acte définitif. C'était sans compter des recours et autres lenteurs administratives avec les services de l'urbanisme de la mairie de MELUN. Devenant maintenant un peu superstitieux sur ce dossier, je ne ferai donc plus de pronostics sur la date à laquelle nous pourrons faire aboutir ce projet. Je vous confirme, néanmoins, que nous conduisons toujours en parallèle le dossier des nouveaux locaux qui remplaceront les bâtiments actuels.

Voilà, je ne vais pas aller plus loin, j'ai déjà beaucoup parlé

Avant de terminer mon propos, je voudrais simplement remercier tous les membres du Comité Directeur pour leur investissement au quotidien pour le bien de l'instance.

Je n'oublie pas non plus dans mes remerciements tous les commissaires bénévoles, véritables « pierre angulaire » de notre organisation, sans qui nous ne pourrions pas fonctionner, et également l'équipe des salariés : AUDREY - CHRISTINE - DOROTHEE - JEAN-MARC - XAVIER - OLIVIER - TONY - emmenés par notre Directeur NICOLAS MAKSYMIUK.

Merci de votre écoute. Très bonne saison à toutes et à tous.

Allocution des personnalités présentes

Philippe COLLOT passe la parole à Jamel SANDJAK, Président de la Ligue de Paris IDF de Football.

Bonjour à tous et à toutes,

Tout d'abord, je tiens à vous confirmer, comme vous l'a dit M. le Maire que le département de Seine et Marne a des attraits plutôt sympathiques, preuve en est que nous y avons établi notre Centre Technique Régional.

Je ne pourrai malheureusement pas rester jusqu'à la fin de vos travaux ce matin car je dois également me rendre à l'AG du District de l'Essonne.

J'aurai l'occasion de revoir certains d'entre vous lors de la prochaine AG de la Ligue.

Je tiens à redire toute l'amitié que je porte à Philippe, homme compétent, loyal et fidèle

J'ai traversé un certain nombre d'épreuves ces derniers temps. J'ai été formé dans un club, lieu de vie, berceau du foot amateur et si j'ai quitté la FFF, c'est pour de vraies raisons que je développerai plus profondément à l'AG de la LPIFF.

Nous constatons, comme l'ensemble des clubs, une augmentation significative des licenciés. Nous nous en réjouissons mais sommes aussi inquiets, car comment vous aider, vous les clubs, pour que l'accueil soit à la hauteur des attentes légitimes. Là est la vraie question. L'Île De France est une terre de foot qui a la plus forte progression et qui alimente les équipes nationales féminines et masculines.

La redistribution des licences bénévoles a été votée, ainsi que les engagements des équipes. Il est envisagé d'aller plus loin en direction des éducateurs.

Notre responsabilité est d'anticiper les problèmes et d'essayer d'y apporter des solutions. Vous êtes des acteurs importants de notre société. Je tiens à vous redire toute l'affection que je porte à la Seine et Marne et vous souhaite une bonne fin d'AG.

Rapport Moral de la Saison 2022/2023

Philippe COLLOT repasse la parole à la Secrétaire Générale pour la présentation du Rapport Moral de la Saison 2022/2023, qui a été transmis avec la convocation à l'AG.

VOTE N°2 : **Pour :** 1149 voix soit 99,83% **Contre :** 2 soit 0,17%

Élection du Trésorier Général

Philippe COLLOT rappelle avoir informé la saison passée dans cette même salle, lors de l'Assemblée Générale du 22/10/2022, que Patrick POIX - Trésorier Général Sortant - souhaitait passer la main et que le Comité Directeur avait proposé cette fonction à Gérard VIVES.

Il précise qu'après une saison d'accompagnement par Patrick POIX et une prise en main concluante de Gérard VIVES, s'agissant d'une fonction qui assure statutairement une mission exécutive essentielle, l'Assemblée Générale doit entériner cette passation par un vote de confirmation.

VOTE N°3 : **Pour :** 1090 voix soit 100% **Contre :** 0

Rapport Financier 2022/2023

Le rapport financier, le bilan et le compte de résultat 2022/2023 ont été portés à la connaissance de tous les clubs par le biais de la messagerie officielle.

Philippe COLLOT donne la parole à Gérard VIVES, Trésorier Général fraîchement et officiellement élu à cette fonction et remercie le Cabinet Comptable BIZOUARD de sa présence.

- Bilan 2021/2022
- Compte de résultat au 30/06/2023

Intervention de Serge GODART du Cabinet BIZOUARD.

Avant de procéder au vote, il donne la parole à Serge GODART - Expert-Comptable du District.

C'est un plaisir depuis de nombreuses années de participer à votre AG. Je tiens particulièrement à remercier M. POIX avec qui j'ai toujours eu d'excellentes relations. Comme vous le savez je suis ici à double titre : celui d'Expert-Comptable et également Représentant de votre Commissaire aux Comptes. Celui-ci certifie, sans réserve, les comptes qui vous ont été présentés et je n'ai pour ma part rien à ajouter. Je vous remercie.

Vote concernant le Bilan et le Compte de résultat au 30 juin 2023.

VOTE N°4 : **Pour :** 1041 voix soit 98,11% **Contre :** 20 soit 1,89%

Dans la foulée, Philippe COLLOT lance le vote concernant l'Affectation du résultat en proposant de l'affecter au bilan passif, dans la ligne « report à nouveau ».

VOTE N°5 : **Pour :** 992 voix soit 93,67% **Contre :** ~~67~~87 soit 6,33%

Budget Prévisionnel 2023/2024

Le Budget Prévisionnel a été porté à la connaissance de tous les clubs par le biais de la messagerie officielle.

Gérard VIVES reprend la parole.

VOTE N°6 : **Pour :** 1063 voix soit 97,52% **Contre :** 27 soit 2,48%

Gérard VIVES remercie le Comité Directeur qui lui a fait confiance en lui proposant le poste de Trésorier Général. Il remercie Patrick POIX pour ses conseils, le Cabinet Comptable BIZOUARD et le Commissaire aux Comptes, M. DEHAN, ainsi que notre Comptable Christine PARCET pour son implication, sa rigueur et sa gentillesse.

Présentation des modifications statutaires résultant des dispositions votées lors des AG FFF de janvier 2023 & juin 2023

Philippe COLLOT passe à nouveau la parole à la Secrétaire Générale.

Christiane CAU rappelle que les modifications ont déjà été présentées lors de la réunion de rentrée, mais qu'elle va y apporter quelques précisions.

- Règlement disciplinaire et barème disciplinaire.
- Règlement Sportif Général
 - Licences U6 pour les jeunes nés en 2018 et en 2019, dès la date anniversaire.
 - Suspension, retrait ou refus de licence (art 85 FFF).
 - Mutations supplémentaires au titre du Foot féminin (conditions).
 - Obligations et non-respect des obligations.
 - Classements, modifications des critères appliqués.
- Règlement Foot animation
 - Modification du défi technique : double 8.
 - Listes : délai de modification.
- Règlement des Labels
 - Conditions de retrait d'un Label (art 10).

Questions écrites des Clubs

Philippe COLLOT précise que le District n'a pas reçu de questions écrites, mais propose à l'assemblée de répondre à d'éventuelles autres questions.

Aucune question.

Clôture de l'Assemblée

Tous les points à l'Ordre du Jour ayant été abordés, Philippe COLLOT procède à la Clôture de l'Assemblée Générale et invite les participants à se rapprocher de l'espace réservé au partage d'un moment de convivialité.